PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE NICOLET-YAMASKA
LE 14 OCTOBRE 2020

Ouverture de l'assemblée spéciale du Conseil des maires de la MRC de Nicolet-Yamaska tenue le 14e jour du mois d'octobre 2020 à 19 h 00 par visioconférence.

Sont présents :

M. Gilles BÉDARD	Maire de Sainte-Eulalie
M. Michaël BERGERON	Maire de Paroisse de Saint-Célestin
M. Stéphane BIRON	Représentant de Ville de Nicolet
M. Éric DESCHENEAUX	Maire de Pierreville
M. Réal DESCHÊNES	Maire de Saint-Wenceslas
Mme Denise GENDRON	Mairesse de Sainte-Monique
M. Marc-André GOSSELIN	Maire d'Aston-Jonction
M. Réjean LABARRE	Maire suppléant de Saint-Léonard-d'Aston
M. Sylvain LAPLANTE	Maire de La Visitation-de-Yamaska
M. Claude LEFEBVRE	Maire de Baie-du-Febvre et préfet suppléant
M. Mathieu LEMIRE	Maire de Saint-Zéphirin-de-Courval
M. Raymond NOËL	Maire du Village de Saint-Célestin
M. Pascal THÉROUX	Maire de Saint-François-du-Lac

Absences motivées :

M. Julien BOUDREAULT	Maire de Grand-Saint-Esprit
M. Guy DUPUIS	Maire de Sainte-Perpétue
M. Mario LEFEBVRE	Maire de Saint-Elphège

Formant quorum sous la présidence de Mme Geneviève DUBOIS, préfète et mairesse de Ville de Nicolet.
M. Michel Côté, directeur général et secrétaire-trésorier est présent et agit à titre de secrétaire de la session.
Mme Caroline Vachon, directrice générale adjointe, et M. Martin Croteau, directeur des services techniques, et Mme Andrée Lavoie, adjointe à la direction, sont également présents.

ORDRE DU JOUR

1. AFFAIRES CORPORATIVES

1.1. Ouverture de la session
1.2. Adoption de l'ordre du jour

2. AFFAIRES COURANTES

2.1. Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) 2020-2021– Demande collective|Participation des municipalités
2.2. Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) 2020-2021– Demande collective|Présentation d'un projet
2.3. Nomination d'un élu responsable des questions aînés (RQA)

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1.1
OUVERTURE DE LA SESSION

La préfète, Mme Geneviève Dubois, préside l'assemblée spéciale et la déclare ouverte.

1.2

2020-10-274 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Raymond Noël, maire du Village de Saint-Célestin
et appuyé par M. Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas
et unanimement résolu par ce Conseil d'adopter cet ordre du jour tel que présenté, en le laissant ouvert à tout autre sujet d'intérêt pour la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.0

AFFAIRES COURANTES

2.1

2020-10-275 **PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) 2020-2021 – DEMANDE COLLECTIVE | PARTICIPATION DES MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska représente 16 municipalités ;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC de Nicolet-Yamaska a convenu de déposer une demande collective de reconnaissance MADA au Secrétariat aux aînés ;

CONSIDÉRANT que les municipalités de la MRC de Nicolet-Yamaska ont été informées et invitées à se joindre à cette démarche collective ;

CONSIDÉRANT que les municipalités qui se joignent à la démarche collective, dans le cadre de cette démarche, auront à adopter une nouvelle politique MADA et un plan d'action pour une période de 3 ans ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par M. Réal Deschênes, maire de Saint-Wenceslas
et appuyé par M. Gilles Bédard, maire de Sainte-Eulalie
et unanimement résolu par ce Conseil de confirmer la participation des municipalités suivantes à la demande collective – MRC de Nicolet-Yamaska :

1. Municipalité d'Aston-Jonction ;
2. Municipalité de La Visitation-de-Yamaska ;
3. Municipalité du Village de Saint-Célestin ;
4. Municipalité de Sainte-Eulalie ;
5. Municipalité de Saint-François-du-Lac ;
6. Municipalité de Sainte-Monique ;
7. Municipalité de Sainte-Perpétue ;
8. Municipalité de Saint-Wenceslas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.2

2020-10-276 **PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) 2020-2021 – DEMANDE COLLECTIVE | PRÉSENTATION D'UN PROJET**

CONSIDÉRANT que le Secrétariat aux aînés du ministère de la Famille a lancé le 5 juin 2019 l'appel de projets 2020-2021 du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ;

CONSIDÉRANT que la démarche collective MADA vise à aider les municipalités et la MRC à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges ;

CONSIDÉRANT que les citoyens de 65 ans et plus seront de plus en plus nombreux au cours des 25 prochaines années et que certaines municipalités rurales voient leurs aînés quitter leur résidence pour s'installer dans la ville-centre ;

CONSIDÉRANT qu'il y a un « momentum » qui favorise l'émergence d'une politique-cadre que la MRC pourrait adopter dans le cadre de ce projet de reconnaissance qui permettrait de mieux cibler les interventions des prochaines années qui favoriseront le bien-être de ces citoyens ;

CONSIDÉRANT que sept (7) municipalités ont déjà confirmé leur engagement à prendre part à la démarche collective et qu'une (1) municipalité doit confirmer son adhésion prochainement ;

CONSIDÉRANT qu'une aide financière de 8 000 $ sera offerte par municipalité engagée ;

CONSIDÉRANT que la MRC doit investir 15 % du budget total, ce qui représente le temps de travail de son personnel engagé dans le processus d'accompagnement pour l'élaboration et la mise à jour des politiques MADA ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par M. Raymond Noël, maire du Village de Saint-Célestin
et appuyé par M. Pascal Théroux, maire de Saint-François-du-Lac
et unanimement résolu par ce Conseil :

QUE la MRC de Nicolet-Yamaska soit autorisée à déposer la demande de soutien pour une demande collective de reconnaissance dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ;

QUE la préfète et le directeur général de la MRC de Nicolet-Yamaska soient autorisés à signer tout document, suivi de la demande d'aide financière, convention d'aide financière et reddition de comptes pour la demande collective ;

QUE le Comité administratif de la MRC de Nicolet-Yamaska désigne lors du Conseil des maires de la MRC un élu responsable du dossier « Aînés » ;

QUE la MRC de Nicolet-Yamaska contribue à la réalisation de ce projet par une contribution de 15 % de la subvention totale, en temps ressources de professionnels de la MRC engagés dans le processus de coordination pour l'élaboration de la politique des aînés de la MRC, du plan d'action afférent et des plans d'action du regroupement de municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.3

2020-10-277 **NOMINATION D'UN ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS AÎNÉS (RQA)**

CONSIDÉRANT que le vieillissement de la population demeure un enjeu important pour la MRC de Nicolet-Yamaska ;

CONSIDÉRANT que les citoyens de la MRC de Nicolet-Yamaska âgés de 65 ans et plus représentent, en 2018, 22,6 % de la population de son territoire ;

CONSIDÉRANT que la MRC de Nicolet-Yamaska dépose une demande de reconnaissance dans le cadre du programme de soutien à la démarche collective Municipalité amie des aînés (MADA) ;

CONSIDÉRANT que des décisions et des projets adoptés par le conseil de la MRC de Nicolet-Yamaska ont un impact sur la qualité de vie des aînés ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par M. Stéphane Biron, représentant de Ville de Nicolet
et appuyé par M. Sylvain Laplante, maire de La Visitation-de-Yamaska
et unanimement résolu par ce Conseil :

QUE le Conseil de la MRC de Nicolet-Yamaska désigne M. Gilles Bédard, maire de Sainte-Eulalie, comme élu responsable des questions « Aînés » ;

QUE l'élu responsable des questions « Aînés » ait pour mandat de participer à l'élaboration de la politique des aînés de la MRC, ainsi que du plan afférent ;

QUE l'élu responsable des questions « Aînés » ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions touchant les aînés ;

QUE l'élu responsable des questions « Aînés » assure, au nom du Conseil de la MRC, le bon cheminement du développement ou du suivi de ladite politique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.0
PÉRIODE DE QUESTIONS

5.0
2020-10-278 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Sylvain Laplante, maire de La Visitation-de-Yamaska
et appuyé par M. Mathieu Lemire, maire de Saint-Zéphirin-de-Courval
et unanimement résolu par ce Conseil qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever cette séance à dix-neuf heures dix (19 h 10).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Signatures

PRÉFETE
GENEVIEVE DUBOIS

SECRETAIRE-TRESORIER
MICHEL CÔTÉ